

## Le contrat d'apprentissage : mode d'emploi

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée** qui permet d'associer une **période de formation théorique** au lycée et une **formation pratique en entreprise** tout en **percevant un salaire**.

### Public concerné :

- Les jeunes de 16 à 29 ans révolus

### Entreprises concernées :

- Toutes les entreprises du secteur privé et les associations ayant une activité commerciale

### Type de contrat :

Le contrat d'apprentissage est conclu pour une durée comprise entre 6 mois et 3 ans.

Il comporte une **période d'essai de 45 jours de travail effectif en entreprise**

### Temps de travail :

L'apprenti(e), comme les autres salariés de l'entreprise, travaille selon la réglementation en vigueur.

Le temps passé au CFA est compris dans l'horaire de travail (art L117bis2 du code du travail)

### Congés payés :

Les **congés payés** sont identiques à ceux des salariés de l'entreprise et sont pris obligatoirement en dehors des temps de formation au CFA.

### Rémunération :

	1ère année	2ème année
-18 ans	27%	39%
18 à 20 ans	43%	51%
21 et +	53%	61%

Rémunération en % du SMIC

### **Personne à contacter :**

**Laetitia SAXE**

lsaxe@scn74.com

tél : 06 30 24 52 24

**Ensemble scolaire Sainte Croix des Neiges**

74360 ABONDANCE Tel : 04 50 73 01 20

Email : scn74@scn74.com

Site Internet : www.scn74.com

### Les avantages pour l'entreprise :

- Bénéficier d'une aide de **8000 € ou 5000 €** pour l'embauche d'un apprenti
- Être **exonéré de cotisations sociales** sous certaines conditions
- **Tester** un jeune collaborateur sur une longue période
- Recruter en toute sécurité une **personne adaptée** aux besoins de son entreprise
- Ne verser **aucune indemnité** de fin de contrat
- Accueillir l'apprenti(e) en entreprise sur les **périodes clés (soldes, Noël ...)**

### Les avantages pour le jeune :

- Combiner à la fois compétences théoriques et pratiques en entreprise
- Acquérir une première expérience professionnelle significative
- Gagner en maturité
- Bénéficier d'une meilleure insertion professionnelle
- Obtenir une autonomie financière
- Bénéficier d'une scolarité gratuite